



Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault

Séance du mercredi 1^{er} février 2023 à 18h
Salle Georges Brassens

Conseillers Municipaux en
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : 25

Date de la convocation :
26 janvier 2023

Délibération n° DCM23-02-01P1

Approbation du procès-verbal de la séance du 21
décembre 2022

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Paquita Médiani, Mme Marie Passieux, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Georges Elnecave, M. Jean François Faustin, Mme Rosemay Crémieux, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme.

Procurations :

M. Georges Elnecave à Mme Isabelle Le Goff

Mme Rosemay Crémieux à Mme Corinne Gonzalez

M. Michel Vullierme à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : M. le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion qui s'est tenue le 21 décembre 2022 (procès-verbal ci-joint).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Secrétaire de séance,

Louise JABER

Maire et président de séance,

Gérard BESSIERE

